

[Flueler Christophe,](#)

[Schwemmer Rafael,](#)

Tags: Archiv Gedächtnispolitik, Digitalisierung,

## **Numérisation des manuscrits médiévaux. Codices Electronici Confoederationis Helveticae**

**Un nouveau comité de l'ASSH (Académie suisse des sciences humaines et sociales) soutient et encourage la numérisation des manuscrits médiévaux en Suisse.**

*«I have refereed a number of such projects in the past, most of which have been marred either by a complicated and difficult format, by a capricious selection process, or by inadequate descriptions of the manuscripts. I can think of none that was more user friendly, more informative, or offered higher quality images.» Rega Wood, Stanford*

*«Félicitations. Fantastique! Un paradigme.» Carlos Steel, Leuven*

*«Bin begeistert.» Lieselotte E. Saurma, Heidelberg*

*«Das Projekt bietet damit eine dringend notwendige Basis für die geschichts-, kunst-, buch- und rechtswissenschaftliche Forschung.» Johannes Fried, Frankfurt a.M.*

Au-delà de ses frontières, la Suisse a la réputation d'être un pays riche. Mais le fait que la Suisse est un pays riche en manuscrits médiévaux est bien moins connu. Cependant depuis septembre 2005 le projet CESG (Codices Electronici Sangallenses – Digitale Stiftsbibliothek St. Gallen) de la Bibliothèque abbatiale de St-Gall en collaboration avec l'Institut d'études médiévales de l'Université de Fribourg a mis à disposition des chercheurs et des profanes une partie de ces richesses. Un choix de manuscrits enluminés est mis à disposition sur Internet à l'adresse suivante: [www.cesg.unifr.ch](http://www.cesg.unifr.ch).

Le «Psautier de Wolfcoz» (Cod. sang. 20), le «Psautier de Folchart» (Cod. sang. 23) ou «L'Evangelium Longum» (Cod. sang. 53), des bijoux célèbres, certains parmi les plus beaux spécimens de l'art du livre au Moyen Age, et un ensemble de plus de 60 manuscrits d'une qualité exceptionnelle peuvent être consultés sans frais et dans un but non lucratif, pour être étudiés (lors de cours ou pour des travaux de recherches) ou simplement pour le plaisir des yeux.

Quelques citations (voir ci-dessus) tirées des messages qui nous sont parvenus en retour, nous permettent de mesurer l'excellent écho de la presse internationale et l'enthousiasme suscité par ce projet dans les milieux spécialisés. Jusqu'à ce jour il n'avait encore jamais été possible pour un si large public de feuilleter et d'admirer en détail ces anciens manuscrits avec plusieurs possibilités d'agrandissement. En janvier, plus de 3000 pages ont été consultées quotidiennement à travers le monde. Le public intéressé s'est réparti sur 70 pays différents. Plus de 2000 personnes étaient originaires des Etats-Unis. Même de petits pays comme les trois états baltes étaient bien représentés. Rien qu'en janvier 2006, 33 personnes de ces pays ont admiré ces bijoux de St-Gall.

Les milieux spécialisés nous ont rendus attentifs au fait qu'il vaudrait la peine de prévoir une extension du projet qui intégrerait de la même façon les manuscrits moins spectaculaires voire même l'ensemble des manuscrits.

L'appétit vient en mangeant. En réalité, on ne peut guère mettre en doute le fait que la mémoire collective serait prodigieusement enrichie, si les petites collections pour lesquelles les recherches conventionnelles demandent un investissement important à grands frais pouvaient également être mises à disposition dans une bibliothèque virtuelle du même type. Les spécialistes familiarisés aux difficultés techniques liées à ce genre de projet, se demandent avec raison comment la conservation des données pourra être assurée. Et les éternelles questions au sujet du financement sont toujours d'actualité.

On ne peut répondre à ces questions que de manière approximative. Cependant nous aimerions décrire certaines étapes en espérant que cela contribuera à répondre à ces besoins dans ces prochaines années.

Nous commencerons donc par le point le plus délicat, le financement. La situation actuelle n'est pas très encourageante. En Suisse les nouvelles possibilités offertes par la numérisation ne sont pas assez reconnues et l'attitude des institutions les plus influentes est pour le moins retenue.

## **«Mémopolitique» à la mode Suisse**

Qu'en est-il du Fonds National Suisse? Dans ce pays on se pose encore la question de savoir si la numérisation relève vraiment du domaine de la recherche fondamentale. Pendant ce temps en Allemagne, la «Deutsche Forschungsgemeinschaft» (DFG) a créé en 2001 un pôle de recherche «Retrospektive Digitalisierung von Bibliotheksbeständen» qui a soutenu plusieurs bibliothèques virtuelles de recherche et qui a entre-temps permis le financement de 80 à 90 projets.

Chez Google, Microsoft et Yahoo, on est en train d'élaborer des plans de numérisation qui donnent lieu à de nombreuses discussions et la Commission Européenne envisage de mettre à disposition sur Internet l'ensemble du patrimoine écrit et audiovisuel européen. Cela vaut la peine de jeter un œil sur ce document stratégique qui porte la référence IP/05/1202 et qui a été publié le 30 septembre 2005.

*«La numérisation du patrimoine historique et culturel européen permettra à chacun d'y accéder dans le cadre de ses études, de son travail ou de ses loisirs, et donnera aux novateurs, aux artistes et aux entrepreneurs la matière première dont ils ont besoin.»*

et un peu plus loin:

*«Sans mémoire collective, nous ne sommes rien et nous ne pouvons rien réaliser. C'est elle qui définit notre identité et c'est elle que nous utilisons en permanence dans l'éducation, le travail et les loisirs», a déclaré Mme Reding, membre de la Commission chargée de la Société de l'Information et des médias. «Internet est le nouvel outil le plus puissant que nous ayons pour stocker et partager l'information depuis l'invention de l'imprimerie; alors, utilisons-le pour rendre le contenu des bibliothèques et des archives européennes accessible à tous.» Et M. Ján Figel', membre de la Commission chargée de l'éducation et de la culture, d'ajouter: «La coopération au niveau européen est une nécessité évidente dans ce domaine: il s'agit de garantir la conservation de notre patrimoine culturel commun et d'en assurer l'accès pour les générations futures.»*

Il s'agit donc de conserver notre patrimoine culturel et de le rendre accessible en même temps. Les deux vont de pair. Notre mémoire collective ne doit pas seulement être sauvegardée, mais elle doit également être rendue accessible. L'accessibilité à l'heure actuelle ne s'imagine évidemment plus sans Internet. Par la numérisation les deux objectifs de sauvegarde et d'accessibilité de notre mémoire collective peuvent être liés d'une manière idéale.

La protection des biens culturels de l'Office fédéral de la protection de la population a malheureusement une autre vision des choses. Il y a plusieurs années (*sic!*) déjà, un rapport de recherche a été fait mentionnant qu'aucune technologie ne pouvait remplacer les microfilms en ce qui concerne l'archivage à long terme et que par conséquent on pouvait renoncer à la numérisation.

Cette expertise n'est certes pas fautive, en tout cas pas à l'heure actuelle. Le microfilm traditionnel reste encore une valeur sûre. La sauvegarde sur microfilm pour autant qu'il s'agisse de la qualité *Ilford micrographic* en couleur traitée par le procédé P5 semble être, du point de vue de la conservation et de la qualité, imbattable. On prétend sur le marché que des films argentiques en couleur peuvent être conservés 500 ans. Là où le bât blesse, c'est que des films d'une qualité aussi remarquable n'ont jamais pu être utilisés par nous et par plusieurs collègues travaillant depuis des décennies avec des manuscrits.

Les manuscrits de la Bibliothèque abbatiale de St-Gall ont été sauvegardés sur microfilm il y a peu de temps, mais naturellement uniquement dans la qualité habituelle, c'est-à-dire en noir et blanc avec un fort contraste, ce qui rend les détails du manuscrit invisibles.

Que l'on parle de 100 ans ou même de 500 ans de sauvegarde ne joue plus vraiment un grand rôle. Le microfilm ne constitue pas une alternative à la numérisation. Il ne fait plus partie du point de mire du procédé de sauvegarde et de l'utilisation de l'information.

Même si de nos jours une sauvegarde sur microfilm est encore conseillée, on ne peut plus se passer du procédé de numérisation. En outre la protection des biens culturels ignore simplement l'argument de la mise à disposition des documents au public. Seule la numérisation peut offrir les deux: la sauvegarde et l'accessibilité à notre patrimoine culturel.

La «Mémopolitique» Suisse dans le domaine des manuscrits médiévaux est donc à la traîne. Les démarches politiques dans la Suisse fédérale peuvent parfois prendre beaucoup de temps. Pourquoi en serait-il autrement pour la «Mémopolitique»?

## **Le projet pilote CESH (Bibliothèque abbatiale virtuelle de St-Gall)**

Si la réalisation du projet pilote CESH a été rendue possible, c'est grâce au soutien d'un certain nombre de fondations pour la culture, animées par l'esprit d'innovation et soucieuses de sauvegarder le patrimoine culturel, et non pas grâce aux institutions comme le Fonds National ou la protection des biens culturels. Il en a été de même pour le projet de numérisation de la Fondation des Archives historiques de l'Abbaye de Saint- Maurice, qui est le plus grand projet de numérisation des archives suisses. Le projet «Codices Electronici Sangallenses» (cf. *arbido* 10/2005, p. 22–25) est le fruit de la collaboration de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Fribourg et de la Bibliothèque abbatiale de St-Gall.

Après une phase de préparation deux ans et demi, on a pu commencer avec le projet pilote en 2005. Le but de ce projet est de mettre à disposition de la recherche par les nouvelles techniques de numérisation, un choix de 130 manuscrits enluminés de la Bibliothèque abbatiale de St-Gall en créant une bibliothèque virtuelle accessible au public.

Un atelier de numérisation a été installé dans l'enceinte du monastère de St-Gall. Deux photographes professionnels y réalisent la numérisation des manuscrits. En plus de divers ordinateurs et logiciels et d'un système de gestion des couleurs, une table de photographie spéciale, conçue par l'ingénieur et restaurateur Manfred Mayer, a été acquise. Cette table est équipée d'un appareil photo numérique réflexe (Canon EOS-1Ds Mark II) avec une résolution de 16,7 millions de pixels et un capteur plein format, ce qui représente une bonne alternative aux appareils moyen format plus onéreux. Trois personnes supplémentaires ont été engagées par l'Université de Fribourg pour la coordination et la direction du projet.

A la fin de l'année 2005, 60 manuscrits ont pu être mis à disposition sur Internet. Jusqu'à fin juin 2006, encore 60 de plus. Les objectifs de CESH peuvent ainsi être atteints quelques mois avant les 2 ans prévus par le projet pilote.

## **Du projet pilote au comité «Codices Electronici Confoederationis Helveticae» (CeCH)**

Est-il envisageable de mettre à profit les compétences développées dans le cadre du projet pilote pour une extension de ce projet ou tout autre projet de numérisation du même type? Les ressources financières des fondations pour la culture sont limitées. Contrairement aux institutions telles que le Fonds National ou la protection des biens culturels, elles peuvent donner tout au plus une certaine impulsion. C'est pourquoi l'avenir du projet pilote est menacé pour des raisons financières.

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales a fait récemment un pas important dans la bonne direction avec l'accueil favorable qu'elle a fait à l'initiative du CESG de fonder un nouveau comité pour la numérisation des manuscrits médiévaux suisses. Le comité portera un nom similaire au CESG (Codices Electronici Sangallenses), CeCH (Codices Electronici Confoederationis Helveticae) et poursuivra les buts suivants:

- La promotion de la recherche sur les manuscrits médiévaux en employant les nouvelles technologies de la numérisation
- La mise à disposition des compétences acquises dans le domaine de la numérisation au service de la recherche sur les manuscrits médiévaux
- La garantie de la conservation à long terme des données numérisées
- L'encouragement à la coopération de tous les cercles intéressés autant en Suisse qu'à l'étranger, c'est-à-dire les chercheurs dans les domaines de la paléographie, de la codicologie, des études médiévales, de l'informatique, de la technologie de l'image et des médias, de la restauration des livres, des bibliothèques et également des services cantonaux et fédéraux.

Dans un même temps, l'Académie a réussi à obtenir le soutien pour le comité de sept spécialistes de renommée internationale. Il s'agit de conservateurs de manuscrits des différentes régions du pays, de deux médiévistes, d'un spécialiste de l'informatique en sciences humaines, d'un spécialiste de l'imagerie et techniques des médias ainsi qu'un restaurateur de livres réputé.

De cette façon, le plus haut niveau de recherche devrait être garanti et des lignes directrices autant scientifiques que conservatrices pourraient être édictées en vue d'autres projets de numérisation. Une des tâches du comité sera d'effectuer des contrôles systématiques des données numérisées ainsi que d'élaborer des stratégies pour la conservation à long terme de ces données.

Nous espérons que le comité réussira à motiver les bibliothécaires et d'autres propriétaires de manuscrits à prendre en main ces différentes tâches et à sensibiliser les organes de décision et d'autres milieux à l'égard de ces travaux.

Il est tout aussi important que les projets de numérisation à venir soient bien coordonnés dans le but de parvenir à des accords sur la qualité optique à garantir, sur les exigences liées à la conservation ainsi que sur l'utilisation des manuscrits numérisés sur Internet par des scientifiques. Ainsi il sera possible d'assurer la compatibilité des projets différents.

Comme la Suisse possède un trésor unique de 7000 manuscrits médiévaux, il nous semble primordial que les universités, les autorités et les services de la Confédération reconnaissent l'utilité générale de la numérisation en tant qu'outil pour la recherche, la sauvegarde et la mise à disposition de cet important patrimoine culturel et qu'ils soutiennent les travaux nécessaires à la numérisation. Ce serait une opportunité pour la Suisse que d'explorer des voies dans cette direction et de faire œuvre de pionnier plutôt que de se contenter d'être la lanterne rouge dans le domaine de la numérisation des manuscrits médiévaux.

**contact:**

**Codices Electronici Sangallenses (CESG),**

**Institut d'études médiévales de l'Université de Fribourg,**

**rue de l'hôpital 4,**

**1700 Fribourg**



**Christophe Flueler**

**Codices Electronici Sangallenses (CESG), Institut d'études  
médiévales de l'Université de Fribourg**



**Rafael Schwemmer**

**Codices Electronici Sangallenses (CESG), Institut d'études  
médiévales de l'Université de Fribourg**